

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		347 201,97	301 277,91	0,00	134 250,93	76 763,03	159 656,12	81 944,21	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	322 511,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 399,30	69 596,57	0,00	0,00	0,00	14 264,70	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 169,28	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 290,94	231 681,34	0,00	134 250,93	76 763,03	107 711,42	19 774,93	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 680,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 185 311,24	0,00	0,00	0,00	39 753,52	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 185 311,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	39 753,52	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		347 262,88	24 128,06	75 485,00	97 459,55		1 645 429,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	158 889,60	0,00	0,00	0,00		481 401,33
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		90 260,57
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	68 744,00	1 697,00		132 610,28
21	Immobilisations corporelles	22 175,22	24 128,06	6 741,00	95 762,55		737 279,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	166 198,06	0,00	0,00	0,00		203 878,06
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		1 140,00	0,00	0,00	0,00		1 226 204,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 185 311,24
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		39 753,52
16	Emprunts et dettes assimilées	1 140,00	0,00	0,00	0,00		1 140,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		904 767,47	5 714 471,89	0,00	184 074,33	2 692 774,13	4 060 431,64	1 962 885,31	0,00
011	Charges à caractère général	4 364,49	1 190 193,93	0,00	13 168,51	712 138,77	1 045 150,70	173 945,06	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 161 171,04	0,00	170 905,82	1 952 190,45	2 915 037,46	1 160 836,33	0,00
014	Atténuations de produits	262 426,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	69 483,42	1 362 692,75	0,00	0,00	28 444,91	100 243,48	628 103,92	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	561 698,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	6 794,07	414,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		15 974 367,31	484 664,68	0,00	0,00	585 745,51	917 710,46	1 039 544,05	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	107 149,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	82 410,80	0,00	0,00	577 326,61	556 379,76	174 637,81	0,00
73	Impôts et taxes	2 360 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	11 615 424,29	0,00	0,00	0,00	0,00	189,70	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 058 382,17	44 560,00	0,00	0,00	7 473,48	343 085,05	821 661,78	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 465,85	235 252,65	0,00	0,00	945,42	18 055,95	43 244,46	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	925 000,00	15 292,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	711 394,43	65 166,78	628 934,47	182 971,85		17 107 872,30
011	Charges à caractère général	0,00	457 749,80	19 575,93	135 953,80	78 783,07		3 831 024,06
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	224 207,03	45 590,85	477 466,96	104 188,78		10 211 594,72
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		262 426,85
65	Autres charges de gestion courante	0,00	160,00	0,00	15 513,71	0,00		2 204 642,19
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	29 277,60	0,00	0,00	0,00		590 976,24
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 208,24
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	66 449,29	92 665,72	197 747,68	51 895,04		19 410 789,74
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		107 149,23
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	34 320,00	65 520,04	187 609,22	14 675,32		1 692 879,56
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 360 095,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	14 545,68	0,00	36 909,72		11 667 069,39
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 275 162,48
75	Autres produits de gestion courante	0,00	32 129,29	12 600,00	10 138,46	310,00		368 142,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		940 292,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS**PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 152 176,69	15 444 436,78	1 207 877,37	1 499 862,54
RECETTES	19 057 034,87	17 183 232,95	0,00	1 873 801,92
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	29 229 500,93	26 883 101,31	0,00	2 346 399,62
RECETTES	29 229 500,93	27 125 595,14	0,00	2 103 905,79

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 152 176,69	15 444 436,78	1 207 877,37	1 499 862,54
RECETTES	19 057 034,87	17 183 232,95	0,00	1 873 801,92
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	29 229 500,93	26 883 101,31	0,00	2 346 399,62
RECETTES	29 229 500,93	27 125 595,14	0,00	2 103 905,79

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****A3****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 152 176,69	15 444 436,78	1 207 877,37	1 499 862,54
RECETTES	19 057 034,87	17 183 232,95	0,00	1 873 801,92
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	29 229 500,93	26 883 101,31	0,00	2 346 399,62
RECETTES	29 229 500,93	27 125 595,14	0,00	2 103 905,79
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	47 381 677,62	42 327 538,09	1 207 877,37	3 846 262,16
TOTAL GENERAL DES RECETTES	48 286 535,80	44 308 828,09	0,00	3 977 707,71

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					18 267 390,61									
1641 Emprunts en euros (total)					18 267 390,61									
19806310 (154)	Caisse d'Epargne	21/04/1998	25/04/1998	25/04/1999	762 245,09	F	FIXE	5,570	5,570		A	P	O	A-1
356673 (175)	Crédit Agricole	01/12/2011	31/03/2012	30/06/2012	1 800 000,00	F	FIXE	5,100	5,276		T	C	O	A-1
MON543908EUR (176)	Caisse Française de Financement Local	09/02/2023	01/03/2023	01/01/2024	10 346 407,00	F	FIXE	3,320	3,339		A	P	O	A-1
MPH225313EUR (169)	Caisse Française de Financement Local	10/11/2004	01/01/2005	01/01/2006	1 000 000,00	V	EURIBOR12M	3,678	1,986		A	P	O	A-1
MPH267549EUR (173)	Caisse Française de Financement Local	16/12/2009	31/12/2009	31/12/2010	4 358 738,52	C	TAUX STRUCTURES	0,000	3,743		A	X Libre	O	E-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					869 803,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					869 803,00									
PPP (177)	CITEOS	27/03/2023	01/01/2015	01/04/2015	734 307,00	F	FIXE	4,900	4,993		T	P	N	A-1
PPP (178)	CITEOS	27/03/2023	01/01/2015	01/04/2015	135 496,00	F	FIXE	4,900	4,993		T	P	N	A-1

COMMUNE DE SASSENAGE - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024



Publié le

ID : 038-213804743-20240418-DEL2024_04_002-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					19 137 193,61									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		14 555 349,36					321 511,46	175 768,96	0,00	292 100,47
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 555 349,36					321 511,46	175 768,96	0,00	292 100,47
19806310 (154)	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	5,570	54 194,89	3 018,78	0,00	0,00
356673 (175)	N	0,00	A-1	954 000,00	13,25	F	FIXE	5,100	72 000,00	51 515,10	0,00	405,45
MON543908EUR (176)	N	0,00	A-1	10 346 407,00	19,00	F	FIXE	3,320	0,00	0,00	0,00	286 250,59
MPH225313EUR (169)	N	0,00	A-1	149 203,84	1,00	V	EURIBOR12M	0,000	69 316,57	0,00	0,00	5 125,23
MPH267549EUR (173)	N	0,00	E-1	3 105 738,52	19,00	C	TAUX STRUCTURES	3,700	126 000,00	121 235,08	0,00	319,20
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		217 663,00					89 342,00	13 418,00	0,00	2 666,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		217 663,00					89 342,00	13 418,00	0,00	2 666,00
PPP (177)	N	0,00	A-1	183 754,00	2,00	F	FIXE	4,900	75 425,00	11 327,00	0,00	2 251,00
PPP (178)	N	0,00	A-1	33 909,00	2,00	F	FIXE	4,900	13 917,00	2 091,00	0,00	415,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SASSENAGE - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024



Publié le

ID : 038-213804743-20240418-DEL2024_04_002-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 773 012,36					410 853,46	189 186,96	0,00	294 766,47

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
MPH267549EUR (173)	Caisse Française de Financement Local	4 358 738,52	3 105 738,52	1	33,00	Du 01/01/2033 Au 31/12/2042	3.54	3.7+5*(CMS30-7)	0,00		3,700	121 235,08	0,00	21,02
TOTAL (E)		4 358 738,52	3 105 738,52						0,00			121 235,08	0,00	21,02
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 358 738,52	3 105 738,52						0,00			121 235,08	0,00	21,02

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

COMMUNE DE SASSENAGE - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2023

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 038-213804743-20240418-DEL2024_04_002-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	78,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 667 273,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	21,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 105 738,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 750.00 €		2016-12-12
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2041582-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	12/12/2016
L	20422-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15	12/12/2016
L	2135-INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES C	15	12/12/2016
L	2145-CONSTRUCT/SOL D'AUTRUI - INSTAL.GEN. AGENC. A	15	12/12/2016
L	2148-CONSTRUCT/SOL D'AUTRUI - AUTRES CONSTRUCTIONS	10	12/12/2016
L	2184-MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	10	12/12/2016
L	202-FRAIS D'ETUDES,D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS	10	15/12/2022
L	2031-FRAIS D'ETUDES	5	15/12/2022
L	2033-FRAIS D'INSERTION	1	15/12/2022
L	204111_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	204121_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	204131_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	2041411_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	2041481_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	2041511_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	2041512-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	15/12/2022
L	20415311_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	20415321_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	20415331_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	20431_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	204411-BIENS MOBILIERES, MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	204412-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	15/12/2022
L	204421_BIENS MOBILIERES MATERIEL ET ETUDES	10	15/12/2022
L	204422-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	30	15/12/2022
L	2046-ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	10	15/12/2022
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1	15/12/2022
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1	15/12/2022
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	15/12/2022
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5	15/12/2022
L	2121-PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	10	15/12/2022
L	2128-AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	15	15/12/2022



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	21312-BATIMENTS SCOLAIRES	10	15/12/2022
L	21318-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	10	15/12/2022
L	2151-RESEAUX DE VOIRIE	20	15/12/2022
L	2152-INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	15/12/2022
L	21534-RESEAUX D'ELECTRIFICATION	20	15/12/2022
L	21568-AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DE	10	15/12/2022
L	215731-MATERIEL ROULANT	10	15/12/2022
L	21578-AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	10	15/12/2022
L	2158-AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE T	5	15/12/2022
L	2158-AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE T	10	15/12/2022
L	2158-AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE T	5	15/12/2022
L	217831-MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	15/12/2022
L	217838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	15/12/2022
L	2181_INSTAL GENERALES AGENCEMETS ET AMENAGEMTS DIV	15	15/12/2022
L	21828-AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	5	15/12/2022
L	21831-MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	15/12/2022
L	21838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5	15/12/2022
L	21841-MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIERS SCOLAIRES	5	15/12/2022
L	21848-AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	5	15/12/2022
L	2185-MATERIEL DE TELEPHONIE	5	15/12/2022
L	2188-AUTRES	5	15/12/2022
L	2188-AUTRES	1	15/12/2022
L	2188-AUTRES	5	15/12/2022

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		1 452 041,34	0,00	0,00	1 452 041,34
Provisions pour litiges		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
contentieux RH et urbanisme		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
Provisions pour pertes de change		198 813,00	0,00	0,00	198 813,00
emprunt structuré		198 813,00	0,00	0,00	198 813,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		1 213 228,34	0,00	0,00	1 213 228,34
emprunts garantis		1 213 228,34	0,00	0,00	1 213 228,34
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	3 400,00	0,00	3 400,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	3 400,00	0,00	3 400,00
dépréciation comptes de tiers	14/12/2023	0,00	3 400,00	0,00	3 400,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le 18/04/2024
 ID : 038-213804743-20240418-DEL2024_04_002-DE

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		1 452 041,34	3 400,00	0,00	1 455 441,34
TOTAL PROVISIONS		1 452 041,34	3 400,00	0,00	1 455 441,34

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 873 923,67	1 671 233,11										45 572,62	83 640,68	
ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	2018	P	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	Caisse des Dépôts et Consignations	72 605,16	61 112,69	25,50	T	V	LIVRETA	3,130	V	LIVRETA	3,350	A-1	2 044,16	1 292,14	
ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	2018	P	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	Caisse des Dépôts et Consignations	301 823,69	262 985,53	25,50	T	V	LIVRETA	3,219	V	LIVRETA	3,450	A-1	9 062,55	5 750,69	
ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	2003	P	VEFA 5 lgts rue Beethoven	Crédit Foncier de France	61 326,40	23 064,43	5,08	A	F	FIXE	5,139	F	FIXE	5,650	A-1	1 481,54	3 157,45	
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2003	P	Constr 12 lgts Les Grands Champs	Caisse des Dépôts et Consignations	239 586,30	138 519,87	15,17	A	V	LIVRETA	3,143	V	LIVRETA	1,900	A-1	2 771,52	7 349,85	




Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2003	P	Acqui foncière Les Grands Champs	Caisse des Dépôts et Consignations	72 741,15	56 162,97	30,17	A	V	LIVRETA	3,266	V	LIVRETA	2,000	A-1		1 149,25	1 299,25
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2005	P	Acqui foncière 3 lgts Les Grands Champs	Caisse des Dépôts et Consignations	18 266,40	14 769,78	32,59	A	V	LIVRETA	2,872	V	LIVRETA	2,700	A-1		406,22	275,60
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2006	P	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	77 128,48	41 289,07	13,25	A	V	LIVRETA	2,810	V	LIVRETA	1,860	A-1		815,62	2 561,42
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2006	P	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	373 811,41	205 785,84	13,17	A	V	LIVRETA	3,177	V	LIVRETA	1,960	A-1		4 281,71	12 668,79
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2006	P	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	22 833,11	15 173,23	20,67	A	V	LIVRETA	2,885	V	LIVRETA	2,830	A-1		444,23	524,03
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2001	P	Constr 3 lgts La Falaise	Caisse des Dépôts et Consignations	23 151,48	8 842,66	10,09	A	V	LIVRETA	2,864	V	LIVRETA	1,700	A-1		164,41	828,71

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le
 ID : 038-213804743-20240418-DEL2024_04_002-DE



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2001	P	Contr 8 lgts La Falaise	Caisse des Dépôts et Consignations	87 257,89	35 664,74	10,09	A	V	LIVRETA	3,350	V	LIVRETA	1,960	A-1		753,51	2 779,62
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2001	P	Acqui foncière La Falaise	Caisse des Dépôts et Consignations	21 994,35	14 506,66	28,09	A	V	LIVRETA	3,407	V	LIVRETA	2,000	A-1		296,61	323,97
SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	2001	P	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	6 918,59	4 288,07	28,09	A	V	LIVRETA	2,746	V	LIVRETA	1,700	A-1		75,75	167,84
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2002	P	3 lgts Place Jean Prévost	Caisse des Dépôts et Consignations	13 325,25	5 982,30	14,75	A	V	LIVRETA	2,473	V	LIVRETA	2,700	A-1		171,13	355,71
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2002	P	3 lgts Place Jean Prévost	Caisse des Dépôts et Consignations	9 929,75	6 052,13	29,75	A	V	LIVRETA	2,629	V	LIVRETA	2,700	A-1		167,98	169,38
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2002	P	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	246 081,25	135 498,38	14,75	A	V	LIVRETA	2,874	V	LIVRETA	2,950	A-1		4 206,73	7 102,50
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2002	P	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	Caisse des Dépôts et Consignations	75 226,75	56 888,26	29,75	A	V	LIVRETA	3,089	V	LIVRETA	3,200	A-1		1 856,32	1 121,62
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2004	P	Les Charmettes	Caisse des Dépôts et Consignations	527 413,50	242 061,35	11,92	A	V	LIVRETA	3,040	V	LIVRETA	3,200	A-1		8 297,20	17 226,30
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2004	P	Constr 11 lgts Les Charmettes	Caisse des Dépôts et Consignations	291 846,60	175 877,04	17,42	A	V	LIVRETA	2,608	V	LIVRETA	1,786	A-1		3 285,80	8 092,45

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le
 ID : 038-213804743-20240418-DEL2024_04_002-DE



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2004	P	Aqui 11 lgts Les Charmettes	Caisse des Dépôts et Consignations	87 276,15	69 690,48	32,42	A	V	LIVRETA	3,097	V	LIVRETA	2,200	A-1		1 564,61	1 427,94
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2004	P	Constr 2 lgts Les Charmettes	Caisse des Dépôts et Consignations	30 875,85	17 262,23	17,42	A	V	LIVRETA	2,427	V	LIVRETA	1,700	A-1		309,44	940,37
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2004	P	Acqui foncière Les Charmettes	Caisse des Dépôts et Consignations	13 122,00	9 255,38	32,42	A	V	LIVRETA	2,628	V	LIVRETA	1,700	A-1		162,11	280,49
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	1997	P	Acqui - Amélio 4 lgts Rue Marronnieres	Caisse des Dépôts et Consignations	199 382,16	70 500,02	7,09	A	V	LIVRETA	3,185	V	LIVRETA	2,300	A-1		1 804,22	7 944,56
TOTAL GENERAL					2 873 923,67	1 671 233,11											45 572,62	83 640,68

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNTS

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	2 447 156,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	2 447 156,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	19 323 804,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	12,66

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	985 755,01	
Personnes de droit privé	347 843,20	
Associations	176 950,00	
A.D.E.M.U.S	300,00	
ACADEMIE DE DANSE CORPS ET GRAPH	40 000,00	
ACCA LA SAINT HUBERT	400,00	
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS	300,00	
AMIS DU CHATEAU	600,00	
AMITIES NATURE SASSENAGE MR MATTEHEY DORET ROGER	800,00	
ART ET POTERIE DE MELUSINE	400,00	
AS FONTAINE RUGBY	1 000,00	
AS LYCEE ROGER DESCHAUX	300,00	
AS SPORTIVE FLEMING	900,00	
ASF HANDBALL	300,00	
ASSOCIATION DE GESTION DU DOMAIN SASSENAGE	1 000,00	
ATHLETIC CLUB SASSENAGEOIS MME GREGOLIN MARTINE	800,00	
AVIRON CLUB DE SASSENAGE	500,00	
BADMINTON CLUB	3 400,00	
BASKET USS FAVI VERONIQUE	9 000,00	
CAMERA AVENTURE ASSOCIATION	300,00	
CIE LES BLEUS DE SASSENAGE BAZATOLE PHILIPPE	300,00	
CLUB DE NATATION	10 000,00	
CLUB MONTAGNARD SASSENAGEOIS	600,00	
CLUB TEMPS LIBRE MME VANTAJOUR JEANINE	450,00	
COMITE DE JUMELAGE DE SASSENAGE	300,00	
CONFRERIE DU BLEU VERCORS SASSEN	1 000,00	
CTRE INITIAT ET ECHANGE THEATRAL LA CITE	12 000,00	
CYCLOTOURISME USS	900,00	
ENS ENVIRONNEMENT ET NATURE SASSENAGE	8 200,00	
FCG AMAZONES RSI	8 000,00	
FNACA FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE	500,00	
FOOTBALL USS	25 000,00	
FUTSAL SASSENAGE	300,00	
GROUPE ITALIANISANT SASSENAGE	1 000,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	3 000,00	
HYPE IN STYLE	8 000,00	
INSTANT T SOUFFLE DE FEMMES	250,00	
JUDO CLUB DE SASSENAGE	10 000,00	
KARATE CLUB SHITO RYU CO M GIACCONE	3 000,00	
KEEP COOL	300,00	
LA REINE BLANCHE DE SASSENAGE.	200,00	
LA TRUITE DE SASSENAGE DAVID DELALANDE	800,00	
LES ARCHERS DE L'OVALIE	1 800,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LES CHOEURS DE SASSENAGE	400,00	
LES CHOEURS EN FETE MOULAI PATRICIA	300,00	
LES LIONCEAUX DE SASSENAGE	1 000,00	
OPEX 38 COLUCCI DAVID	400,00	
ORCHESTRE D HARMONIE L ECHO DES	3 000,00	
PECHE LE PLAN D'EAU DE L'OVALIE	800,00	
PETANQUE LOISIR SASSENAGE	600,00	
SASSENAGE ENGLISH FRIENDSHIP	1 200,00	
SASSENAGE MARCHE NORDIQUE	300,00	
SASSENAGE PHILATELIE MR MATHY JACQUES	150,00	
SASSENAGE PLONGEE	1 000,00	
SOCIETE MYCOLOGIQUE DE SASSENAGE MR BUQUET JEAN MARC	300,00	
SPORT SANTE SASSENAGE	600,00	
TENNIS CLUB DE SASSENAGE	4 700,00	
TWIRLING BATON MELUSINES SASSENAGE CHEZ GIBALD	1 500,00	
UNION SPORT SASSENAGEOISE TENNIS MR PERLI	4 500,00	
Entreprises	170 273,20	
BVR CONSEIL	14 850,00	
CRECHE ATTITUDE	62 169,28	
CRECHE ATTITUDE	93 253,92	
Personnes physiques	620,00	
MONGEAUD Sophie	80,00	
PRA CECILE	20,00	
PROST FREDERIC	20,00	
PUCCIARELLI AMELIE	20,00	
PUECH AURORE	20,00	
PUENTE INES CALVELO VAZQUEZ	20,00	
QUEMERAIS Sophie	20,00	
RAHAB Jacqueline	80,00	
RAVIER Audrey	20,00	
REYNAUD Sonia	20,00	
RIONDET ELODIE	20,00	
RIVAL GUILLAUME	20,00	
ROBERT BENJAMIN VALVO CHRYSTELLE	20,00	
ROBERT FANNY	40,00	
RODRIGUEZ SYLVIE	20,00	
ROGNON Ludovic	20,00	
ROLLAND VIRGINIE	40,00	
RORET FANNY LANGOUX YANNICK	40,00	
SAEZ STEPHANE	20,00	
SALAUN MATHIEU	20,00	
SANCHEZ EMELINE	20,00	
SANCHEZ JULIE	20,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	637 911,81	
Etat	2 450,00	
DDEN MR MIONNET GABRIEL	150,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
TRESORERIE DE FONTAINE	2 300,00	
Régions	0,00	
Départements	29 505,00	
METROPOLE GRENOBLE-ALPES-METROPO	29 505,00	
Communes	45 560,90	
GRENOBLE ALPES METROPOLE	1 697,00	
GRENOBLE ALPES METROPOLE	39 239,00	
MAIRIE DE LA TRONCHE	4 624,90	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	548 794,91	
CCAS SASSENAGE	520 000,00	
COOPERATIVE LES PIES PRIM M1&M2	6 595,62	
COOPERATIVE MAT HAMEAU CHATEA	2 617,75	
COOPERATIVE MAT LES PIES A	4 192,36	
COOPERATIVE MAT VERCORS	3 415,84	
COOPERATIVE PRIM HAMEAU CHATEA	3 760,04	
COOPERATIVE PRIM RIVOIRE DAME	3 244,79	
COOPERATIVE PRIMAIRE VERCORS	4 468,51	
FOYER SOCIO EDUCATIF DU CES ALEXANDRE FLEMING	500,00	
Autres	11 601,00	
ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE DE D E.I.D	11 601,00	



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer-cice d'ori-gine du con-trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Crédits-bails immobiliers				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total				0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------	-----------------------------	-----------------------------------

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		51,70	2,69	54,39	45,20	9,19	54,39
Adjoint administratif pal 1 cl	C	20,40	0,00	20,40	20,40	0,00	20,40
Adjoint administratif pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint administratif terr.	C	6,50	2,69	9,19	5,00	4,19	9,19
Attaché	A	8,00	0,00	8,00	6,00	2,00	8,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Rédacteur principal 1 cl	B	6,80	0,00	6,80	6,80	0,00	6,80
Rédacteur principal 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		79,44	38,20	117,64	76,36	41,28	117,64
Adjoint technique pal 1 cl	C	28,00	3,94	31,94	31,94	0,00	31,94
Adjoint technique pal 2 cl	C	6,60	5,91	12,51	12,51	0,00	12,51
Adjoint technique territorial	C	30,84	28,35	59,19	18,91	40,28	59,19
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		7,90	0,79	8,69	6,69	2,00	8,69
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	0,00	0,79	0,79	0,79	0,00	0,79
Educateur de jeunes enf. cl ex	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur ter. jeunes enfants	A	3,90	0,00	3,90	2,90	1,00	3,90
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		12,40	0,00	12,40	9,40	3,00	12,40
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Auxiliaire puériculture cl.sup	B	7,40	0,00	7,40	7,40	0,00	7,40
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur territorial A.P.S	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		18,80	5,61	24,41	18,72	5,69	24,41
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint territorial patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Assistant conservation pal 1c	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant conservation pal 2c	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	8,00	2,63	10,63	10,63	0,00	10,63
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	3,00	0,29	3,29	2,29	1,00	3,29
Assistant ens. artistique	B	1,00	2,69	3,69	0,00	3,69	3,69
FILIERE ANIMATION (i)		9,00	4,00	13,00	8,00	5,00	13,00
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial animation	C	5,00	4,00	9,00	4,00	5,00	9,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier-chef principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Chef de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Emploi spécifique		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		189,24	52,29	241,53	174,37	67,16	241,53

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif pal 2 cl	C	ADM	473	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	A
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD

COMMUNE DE SASSENAGE - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 038-213804743-20240418-DEL2024_04_002-DE

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	3-2	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	367	0,00	A	A
Adjoint territorial patrimoine	C	CULT	367	0,00	3-2	CDD
Agent social	C	S	367	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	415	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	389	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	653	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-4	CDI
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	3-2	CDD
Auxiliaire puériculture cl. nl	B	MS	389	0,00	3-2	CDD
Educateur ter. jeunes enfants	A	S	444	0,00	3-a°	CDD
Emploi spécifique		OTR	0	0,00	A	A
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	3-2	CDD
Rédacteur	B	ADM	401	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	478	0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 038-213804743-20240418-DEL2024_04_002-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

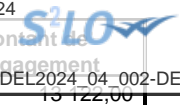
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
18/12/2023 - DSP	PEOPLE AND BABY	SAS PEOPLE AND BABY	Personne morale de droit privé	767 634,00
Détention d'une part du capital				
18/12/2019 - ACTIONS	SPL ALEC	SPL ALEC	Personne morale de droit privé	500,00
20/12/2019 - ACTIONS	FORESTENER	FORESTENER	Personne morale de droit privé	1 600,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
05/12/1995 - Acqui - Amélio 4 Igts Rue Marronnières	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			199 382,16
21/12/2000 - Constr 3 Igts La Falaise	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			23 151,48
21/12/2000 - Contr 8 Igts La Falaise	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			87 257,89
21/12/2000 - Acqui foncière La Falaise	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			21 994,35
12/01/2001 - SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			6 918,59
10/12/2001 - 3 Igts Place Jean Prévost	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			13 325,25
10/12/2001 - 3 Igts Place Jean Prévost	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			9 929,75
13/03/2002 - SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			246 081,25
13/03/2002 - SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			75 226,75
21/10/2002 - VEFA 5 Igts rue Beethoven	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE			61 326,40
31/10/2003 - Constr 12 Igts Les Grands Champs	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			239 586,30
31/10/2003 - Acqui foncière Les Grands Champs	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			72 741,15



Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'engagement	Montant de l'engagement
26/05/2004 - Acqui foncière Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			15 122,00
01/10/2004 - Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			527 413,50
01/10/2004 - Constr 11 Igts Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			291 846,60
04/11/2004 - Aqul 11 Igts Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			87 276,15
04/11/2004 - Constr 2 Igts Les Charmettes	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM			30 875,85
13/05/2005 - Acqui foncière 3 Igts Les Grands Champs	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			18 266,40
01/01/2006 - SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			77 128,48
01/01/2006 - SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			373 811,41
01/01/2006 - SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT	SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE D'ECONOMIE MIXTE GRENOBLE HABITAT			22 833,11
01/07/2018 - ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE			72 605,16
01/07/2018 - ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE			301 823,69
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT

B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		339 600,00	I 321 511,73
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		339 600,00	321 511,73
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	339 600,00	321 511,73
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	321 511,73	1 204 677,37	0,00	1 526 189,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 000 346,82	III 1 462 410,02
Ressources propres externes de l'année (a)		331 428,00	185 311,24
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	331 428,00	183 875,58
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	1 435,66
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 668 918,82	1 277 098,78
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
15112	<i>Provisions pour litiges et contentieux</i>	10 000,00	0,00
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	308,18	308,18
28031	<i>Frais d'études</i>	10 630,12	9 434,12
28033	<i>Frais d'insertion</i>	1 579,00	1 579,75
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	19 937,02	19 937,02
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	11 714,11	11 714,11
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	36 410,80	36 409,24
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	0,00	40,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	78 276,04	29 405,80
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	101 960,74	121 105,74
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	50 000,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	2 838,85	2 769,85
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	4 364,03	5 121,03
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	1 083,03	5 703,03
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	1 900,84	14 952,84
281351	<i>Bâtiments publics</i>	1 701,54	1 701,54
28152	<i>Installations de voirie</i>	26 204,93	26 226,93

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
281533	Réseaux câblés	952,09	952,09
281534	Réseaux d'électrification	52 684,65	52 684,65
281538	Autres réseaux	50 366,69	50 366,69
281561	Matériel roulant	0,00	236,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	3 329,37	2 967,57
281571	Matériel ferroviaire	5 609,39	0,00
2815731	Matériel roulant	6 000,00	11 580,65
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	60,00	58,64
281578	Autre matériel technique	58,64	245,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	46 030,92	47 381,92
281828	Autres matériels de transport	96 947,46	97 079,46
281831	Matériel informatique scolaire	19 643,71	21 260,71
281838	Autre matériel informatique	151 627,76	151 184,36
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 514,37	1 847,37
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	19 631,57	20 720,57
28188	Autres immo. corporelles	152 694,15	162 040,93
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	366 705,40	366 705,40
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
4912	Dépréciation des comptes de redevables	3 400,00	3 377,59
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 110 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 222 753,42	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 462 410,02	0,00	147 586,94	1 000 000,00	2 609 996,96

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 526 189,10
Ressources propres disponibles	IV 2 609 996,96

Solde

V = IV - II (5)

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

 SLO
1 003 807 80

ID : 038-213804743-20240418-DEL2024_04_002-DE

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Réserve naturelle	Cuves de Sassenage	01/01/1953		SPIC
Salle de spectacles	Théâtre en Rond	01/01/1989		SPIC



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

**ELUS BENEFICIAIRES
DES ACTIONS DE FORMATION**

ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)****1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)


SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	450,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		450,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		450,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		10 138,46
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 138,46
75888	AUTRES	10 138,46
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		10 138,46
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le
 ID : 038-213804743-20240418-DEL2024_04_002-DE



RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)
	<i>Total des recettes d'ordre</i>
	TOTAL GENERAL
	0,00
	10 138,46

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.